

A l'attention de Mesdames et Messieurs
Les Bourgmestres, les Présidents des C.P.A.S.,
les Présidents de la Faïtière IRIS, des Associations
hospitalières, de VIVAQUA, de BRUTELE, de la Société
coopérative intercommunale de crémation,
l'Administrateur général de la COCOF, le Fonctionnaire
dirigeant de la COCOM, les Directeurs généraux de Bruxelles-
Propreté, des Cuisines bruxelloises, des Maisons de quartier,
du Mont-de-Piété, du Projet X, de Bravvo, de la Présidence de
WoluFacilities

RECOMMANDE

Bruxelles, le 25 septembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Cet été, le Jobs Deal conclu par le gouvernement fédéral prévoit deux mesures qui s'en prennent directement aux aménagements de fins de carrière et aux pensions :

- Le report des crédits-temps de fin de carrière à 60 ans au lieu de 55 ans
- Le recul des RCC (Régime de Chômage avec Complément d'entreprise) à 62 ans avec 41 ans de carrière

Le gouvernement ne tient plus compte de la concertation sociale et cherche à imposer sa vision de la pénibilité : quelle que soit la pénibilité du métier, une forte diminution du montant de la pension est prévue en cas de départ avant l'âge légal. La perte pourrait atteindre jusqu'à 353 EUR par mois pour les pensions les plus élevées.

Le front commun syndical défend :

- Une pension légale pour tous à 65 ans maximum. Travailler jusque 67 ans est inacceptable.
- Des crédits-temps de fin de carrière à 55 ans. Le droit de souffler en fin de carrière.
- Une pension légale forte qui permet de vivre dignement. Être pensionné sans être pauvre.
- Des fins de carrière décentes qui tiennent compte de la pénibilité.
- L'égalité homme-femme pour les pensions. Les femmes ont droit à une pension décente.
- La création d'emplois pour les jeunes. Les vieux au repos, les jeunes au boulot.

En raison de ce qui précède, la CGSP-ALR Bruxelles dépose un préavis de grève pour **le 2 octobre 2018** permettant ainsi aux travailleurs de chaque administration de participer à cette journée organisée en front commun.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération.


Muriel DI MARTINELLI
Secrétaire fédérale

ALR – LRB – BRU

Rue du Congrès, 17-19 - 4^{ème} étage – 1000 Bruxelles
Congresstraat, 17-19 – 4de verd. – 1000 Brussel